ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Foot-ball. — A 2 heures 1/2, terrain du parc Cordonnier, match de championnat entre S. R(1), et H. C. R. (1).

A 2 heures 1/2, terrain de Maulaît, match de championnat entre I. O. R. (1) et O. L. (2).

A 2 heures 1/4, terrain de l'Alcôte Sportive Roubaisienne, match pour le Challenge Kiels, entre I. C. C. (1) et S. S. T. (1).

A 2 heures, terrain de l'Iris-Club Croisien, match amical entre I. C. C. (2) et le Club des Sports.

A 9 heures, terrain du Club Moderne, match amical entre F. C. R. (1) et C. M. (1).

A 9 heures 1/2, terrain du parc Cordonnier, match d'entraînement entre les équipes 1re et 2e du S. R.

Hippodrome-Théâtre. — A 8 h., tournées Achard : *Maître Nitouche* et *Family-Hôtel*.

Théâtre Couveur. — A 6 h., *Le Petit Jacques et La Mégère*.

Salle des Fêtes de la Mairie. — A 6 h., Concert de l'A. A. des Anciens élèves de l'école de la rue des Arts.

Hippodrome. — A 4 h., ter concert de l'Association symphonique.

Combats de coqs. — Colombophilie Voir plus loin à la rubrique *Jeux du Nord*.

Départ de gendarmes. — Hier soir, quinze gendarmes de Roubaix sont partis à Hazebrouck, où il y a des grèves.

Publication de rôles. — Les rôles relatifs aux droits d'épreuve des appareils à vapeur pour le troisième trimestre 1903 sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Le congé du nouvel An. — Lors de l'inauguration du nouveau local de l'Institut Turpin, M. Bonaric, directeur de l'enseignement primaire du Nord, ayant accordé un jour de congé à toutes les écoles laïques de Roubaix, le congé de Nouvel' An qui commence mercredi 30 au soir, se terminera le vendredi 8 janvier, à 8 heures du matin, pour Roubaix seulement.

Bouchée de pain. — Dons reçus : De M. H. Dufontaine, 76 kil. haricots; Mme veuve Hannotte, vieux vêtements et chaussures; MM. J. Holden et fils, 56 kil. vieux cuir.

SALLE DOMINIQUE
Rue de l'Alouette, 60, ROUBAIX

Dimanche 27 Décembre 1903, à 7 heures

GRAND BAL

Entrée : Cavalier 1 franc. — Dame 0 fr. 50
A 10 HEURES : CAKE-WALK

Graves accidents de travail. — Mlle Julienne Verhelst, 25 ans, demeurant rue Meyerbeer, pour Leblanc-Mullier, 2, étirageuse, chez MM. Mulier frères, rue de l'Ommeleit, a eu le pouce gauche écrasé dans les engrenages. Il en est résulté des plaies contuses profondes et autrefois que qui demanderont un repos complet de 30 jours.

— Mlle Françoise Brant, 18 ans, demeurant rue de la Vigne, cour Ronte, 15, bambrocheuse, chez MM. Wibaux-Florin, a eu la main gauche serrée dans les organes de son métier.

La blessée qui porte une plaie contuse et profonde du dos de la face antérieure du médius gauche, au niveau de l'articulation phalangine-phalangiulette; avec section du tendon fléchisseur devra garder un repos de 15 jours.

— Mlle Juliette Assemaine, 14 ans, demeurant rue du Tilleul, bâcleuse, chez Mme veuve Mille et fils, en remontant un bout de fil de fer, a eu le pouce de la main droite écrasé par une roue du chariot revideur. Un repos de 20 jours lui a été ordonné.

Accidents du travail. — M. Jean Ingelbrecht, 38 ans, demeurant rue Desrousseaux, fort Sion, 6, tisserand chez M. Prouvost-Scrépel, a reçu la bascule de son métier sur la jambe droite.

— M. Lehrech Henri, 34 ans, demeurant boulevard de Metz, maison Lestienne, 30, tisseur chez M. Paul Delmasure, s'est fait une contusion du coude gauche.

— M. Waiteau Jules, 18 ans, demeurant 200, Grande-Rue, soigneur de cardes chez M. Léon Allart, a eu la main gauche droite comprimée entre le balayeur et le cylindre d'une carde.

Les chutes. — M. David Defresne, 22 ans demeurant 172, rue Desrousseaux, ferblantier chez M. Pelloni, fumiste, 10, rue de Lille, s'est fait une entorse du poignet droit en tombant.

— M. Emile Bilsprighen, âgé de 16 ans, demeurant à Wattrelos, apprêteur chez M. Emile Roussel, s'est fait une plaie contuse à l'arcade sourcilière gauche, en tombant sur le bord d'un pouion.

— M. Devon J.-B., 74 ans, demeurant à Croix, *rue des Ogiers, 445, dégraisseur chez* M. Emile Roussel, s'est fait des contusions de la cuisse et de la hanche droite, en tombant dans un égout.

Les arrestations. — Le nommé Leman Adolphe, âgé de 51 ans, tisserand, demeurant rue de Bethune 27, a été mis en état d'arrestation pour voies de fait sur un de ses voisins, le sieur Albert Delber, 19 ans, demeurant même rue 47.

Le chapitre des vols. — Dans la nuit de jeudi à vendredi des malfaiteurs ont pénétré dans un magasin appartenant à M. J.-B. Dubois, cordonnier, rue Maspero, et ont enlevé deux lapins d'une valeur de 5 francs.

M. Grimaldi, commissaire de police, du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

— Un certain nombre de feuilles en plomb ont été dérobées sur la toiture de la filature de M. *Louis Frerier, rue d'Elem.*

Une enquête est ouverte par M. Delfeil commissaire de police du 2e arrondissement.

— Vendredi soir, l'agent Lebeau a mis en état d'arrestation les nommés Tonnes Henri, 30 ans, et Jacquemin Henri, 30 ans, rattacheurs, demeurant *rue des Longues-Haies, cour Glorieux*, 12 et 18, au moment où ils transportaient un bloc de bois dérobé par eux dans le chantier de M. J.-B. Demadre, charpentier, demeurant à Carvin, et situé quai de Wattrelos.

WATTRELOS

Saisie d'une distillerie clandestine d'alcool

Depuis quelque temps les employés des contributions indirectes, MM. Hamy et Lhomme, de service dans la banlieue de Roubaix et plus spécialement à Wattrelos avaient acquis la conviction qu'une distillerie clandestine d'alcool fonctionnait chez le nommé X..., père de sept enfants, ouvrier ferblantier, demeurant aux environs de la Visille-Place.

Perquisés de la fraude, ces jours derniers, MM. Hamy et Lhomme, accompagnés de M. Beuchart, commissaire de police, se présentaient à trois reprises et demie de l'après-midi au domicile de X..., le lendemain.

X... étant absent, les représentants du fisc et de la loi visitaient les pièces de la maison, trouvèrent au rez-de-chaussée un appareil complet de distillerie, et au premier étage la chaudière pouvant contenir deux cents litres.

Continuant leurs recherches, ces messieurs découvrirent en outre une certaine quantité de litres de genièvre.

La fabrication clandestine était évidente, l'appareil fut saisi et mis sous scellés.

Interrogé, X... a déclaré qu'il avait loué à un inconnu qui y avait transporté l'appareil distillateur, à la place où on l'a trouvé.

Il a dit ignorer ce qui se fabriquait chez lui.

Toutes ces raisons paraissent plus que suspectes aux contributions indirectes ayant certaines raisons de croire que cette fabrication clandestine, pouvant livrer à la circulation plus de trente litres d'alcool par jour, durait depuis longtemps.

L'enquête se poursuit, nos lecteurs seront mis au courant.

Lettre ouverte à M. le Préfet du Nord

Monsieur le Préfet,

Prochainement, paraît-il, vous devez prendre une décision qui fera grand plaisir aux vrais républicains de Wattrelos (pas à ceux arrosés d'eau bénite, comme MM. Leplat, maire, Jean Quemoy, Charles Agache, Delcroix Henri, conseiller d'arrondissement blackboulé, etc., si chers à M. Bossard, notre ancien commissaire de police d'illustre mémoire). Nous voulons parler de l'échéance des mandats d'administrateurs des hospices et du bureau de bienfaisance détenus illégalement par MM. Delcroix Henri et Leruste J.-Bte, deux citoyens de plus blancs et moutons influents de l'Union Sociale et Patriotique.

Ces mandats, nous en avons la ferme conviction, Monsieur le Préfet, vous les confierez aux républicains opprimés que vous ont été désignés par le Comité radical. Oui, nous sommes persuadés, quoi qu'en disent certaines personnalités aux idées rétrogrades que vous ne tiendrez aucun compte des sollicitations de ceux qui ne connaissent qu'un seul bloc, celui formé des millions se déclarant partout, et en toutes circonstances, les ennemis acharnés du bloc constitué pour la défense de la vraie République et dont M. Combes en est le chef dévoué.

De cette façon, Monsieur le Préfet, vous rendrez un réel et appréciable service aux républicains de Wattrelos dont la recommissance vous sera entièrement acquise. En agissant ainsi, vous affirmerez une fois de plus votre attachement et votre fidélité, désqu'ils nous n'avons certes jamais douté, au gouvernement dont vous êtes, dans le Nord, le premier représentant.

Un groupe de républicains radicaux de Wattrelos.

A la Gaulaise. — La réunion générale qui devait avoir lieu aujourd'hui dimanche est remise à un autre jour. Mercredi répétition à l'heure habituelle.

La question des tramways. — Le bureau du groupe des employés et ouvriers de cartes ouvrières est convoqué pour aujourd'hui dimanche à 11 heures 1/2 très précises chez Bienvenu.

CROIX

Un miracle. — Vendredi matin, tandis que M. H. Boussemart, journalier, déménagent 129 boulevard de la Chapelle, se trouvait avec sa femme à la gare de Croix-Centre, un malfaiteur s'est introduit dans son domicile et, après avoir mangé la « coquille » de Noël, s'est retiré tout tonnant satisfait de son butin, parmi de fort jolies de banque de 100 fr., d'un billet de 50 fr., de 100 fr. en pièces de 20 fr., de cinq pièces de 5 fr., d'une alliance en or et d'un revolver chargé.

Pour un miracle, en voilà un, et de première classe, encore.

Tir. — C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu le concours de tir au fusil Gras Jouret, au stand des Anciens militaires, estaminet du Petit-Riche à l'Alloustic.

Mise, 0,50 c. Munitions comprises.

Eclairage à l'acétylène.

Stand complétement couvert.

L'Harmonie municipale donnera son audition de Ste-Cécile, le dimanche 27 décembre, à la messe de midi, en l'Eglise St-Pierre. Elle exécutera, sous la direction de son chef, M. Henri Gadenne, le programme suivant :

« 1. Le Séduisant (allegro) Henri Gadenne — 2. Harmant (fantaisie) opéra de Verdi — 3. Marche de Triomphe, Gabriel Parès — 4. Allegro militaire, H.

TOURCOING

Le drame du Sapin-Vert. — Importante capture à Tourcoing. — Hier soir, le garde champêtre Voreux, le sous brigadier Lemaire et les agents de sûreté Loverze, Scamps, Leman, Nuytiens, Leplat, Toulemonde, ont arrêté, rue de la Marlière, le nommé Gustave Desrumeaux, 28 ans, dit Bâton, ouvrier de peignage, né et domicilié à Mouscron, inculpé d'avoir participé au meurtre du nommé Henri Fleurquin, au Sapin-Vert, Wattrelos, le lundi 21.

Deux autres individus sont détenus en Belgique. Dhellemme et Haussens.

Desrumeaux dit qu'il se trouvait avec les individus qui frappèrent Fleurquin, mais qu'il n'a pas participé au meurtre.

Cet homme a déjà subi une condamnation à 5 ans, en Belgique, pour meurtre d'un nommé Modeste Verhiest. Il avait été libéré depuis peu.

Desrumeaux se trouvait dans une maison et ne saigneit des nouvelles au moment où, après *avoir cerné la maison, les agents pénétrèrent* à l'intérieur.

Voilà une bonne capture, et les agents qui y ont coopéré méritent des éloges.

Théâtre municipal. — Très beau succès de la troupe de comédies-vaudevil, jour de Noël, *à la salle Lavertine, avec la Dame aux Camélias*, d'Alexandre Dumas fils.

Sans en excepter personne, tous les interprètes de cette œuvre littéraire, si profondément pathétique, se sont montrés à hauteur du rôle dévolu à chacun d'eux. Le nombreux monde qui assistait à la représentation a été retiré pleinement satisfait.

⁂

Nous rappelons le représentation d'aujourd'hui en matinée. La troupe d'opérette interprétera *Véronique*, musique de Messager.

Commencement d'incendie dans une cave. — Hier, vers midi et demie, un commencement d'incendie s'est produit dans les sous-sols de la maison d'habitation de M. René Lorthiois, rue de Dunkerque, 203.

Des flagels de bois, placés à proximité d'un calorifère, prirent feu. Le propriétaire de la maison, M. Cyrille Descamps, qui vit une abondante fumée s'échapper des soupiraux donna l'alerte.

Les pompiers furent prévenus par téléphone et rapidement se transportèrent sur les lieux.

Un sapeur, muni du casque respirateur descendit dans la cave, reconnut le feu et à l'aide d'un dévidoir en eut rapidement raison.

Les dégâts, par suite des peintures détériorées par la fumée s'élèvent à 5000 fr, environ, couverts par une assurance.

Le vol du Blanc-Seau. — Nous avons relaté hier le vol à l'aide d'effraction commis chez les époux Capelle, rue de l'Eglise au Blanc-Seau, vendredi entre 5 heures et 5 h. 1/2 du matin. Les malfaiteurs, dans la raison *tenté de voler chez la demoiselle Florin, rue* de Mouvaux, 111, mais cette personne ayant perçu du bruit frappe sur sa fenêtre et les voyageurs prirent la fuite. Les soupçons se portent sur des rôdeurs qui ont été aperçus affectant de lire des affiches rue Deregnancourt.

L'enquête continue.

Arrestation sur mandat d'arrêt. — La police a procédé à l'arrestation sur mandat d'arrêt décerné par M. le juge d'instruction d'Hellemmes du nommé Edgard Toupart, 20 ans, inculpé de vol.

Accidents de travail. — M. Louis Dhallaia, 55 ans, mécanicien chez Achille et Pierre Pollet, rue Jacquemars-Giélée, a été contusionné au genou droit par le choc d'un tuyau.

— M. Jules Ghesquière, 32 ans, garçon brasseur chez Liagre Varasse, a été blessé à plusieurs doigts de la main gauche en arrimant des bouteilles dans un bateau.

— M. Adolphe Lubrecht, 38 ans, chef batteur chez Desseauville-Dubar, filature, rue des Virgules, a reçu une blessure à la tête et des contusions diverses sur le dos.

— Antoine Vandeslienne, 16 ans 1/2, travaillant chez Mlle Salter et Cie, rue Destrée et Nédée, et s'assurant droite en présentant une boulle de 25 kilos à son chef, a reçu un coup de pied.

— M. Georges Desurmont, 23 ans, domestique chez Lahousse-Dubuit fils, a eu la main droite prise sous 4 pièces de bois de 7 kilos du rez-de-chaussée d'un camion. Entorse du poignet gauche.

— Mlle Elise Vandebourg, 20 ans, bâcleuse chez Requillart et Guénot, filateurs, rue de Bouvines, a été blessée à la main droite par des dents des organes de son métier. Décollement de la pulpe avec arrachement de l'ongle.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Ecole publique de filles. — Dimanche 27 décembre, à 4 h. 1/2 précises, une *soirée récréative* donnée par les élèves du cours moyen de la Noël.

M. Barbenson prendra la parole à cette soirée pour traiter : « La lutte de la première République contre l'Europe coalisée, au lendemain de Noël, ou bien la lutte de la première République contre l'Europe coalisée, au lendemain de Noël.

A l'issue de la séance, des coquilles seront offertes à tous les hospitaux et des secours accordés aux enfants des familles nécessiteuses.

LANNOY

HEM

Fête laïque. — C'est dimanche qu'a eu lieu le concert organisé par l'Association des Anciennes élèves de l'école laïque. Près de 600 personnes assistaient à cette fête de famille, bienfaisance, qui était présidée par M. Bourbon, inspecteur primaire, qui a remarqué la présence l'éclat de cette magnifique manifestation laïque. Nous avons remarqué dans l'assistance M. Delcroix, le sympathique maire, entouré de son adjoint, les joins Lallart et Desbonnets, de la plupart des conseillers municipaux, d'un grand nombre d'instituteurs et institutrices, et de parents de l'école laïque.

Le programme très chargé et très attrayant a été rendu d'une façon digne de tout éloge, à la satisfaction de l'assistance qui s'est retirée enchantée de cette magnifique soirée. On a applaudi l'exécution d'un chœur à deux voix chanté par les anciennes élèves. Le jeune Delatre a une voix ravissante, et a été rappelé de vive voix et vraiment désopilé l'auditoire.

Toutes nos félicitations à Mlle Corman et à M. J. Prévot, très fin dans un « mélodie enfantine ».

La saynète-bouffe « Blanbec et Nolrand » a fait rire l'auditoire, mais l'opérette « le Tuteur » a l'impressionné plus encore. Les « Petits Conscrits » ont rivalisé de zèle et ont fait preuve de sentiments patriotiques.

N'omettons pas d'adresser à Mlle Lepers nos plus chaleureuses félicitations ; armée d'un véritable fouet, elle a dressé ses élèves à faire « cirer d'une grecieuse prestance, Mlle Lepers a tout simplement été ravissante. Mlle Lepers a pu ainsi obtenir ses applaudissements. MM. Fried ont été très applaudis.

Un régisseur, nous adressons à tous, organisateurs, acteurs et donateurs nos plus sincères félicitations et nos plus chaleureux remerciements.

FINANCES

Le Bulletin Financier ne nous est pas parvenu hier soir.

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Ville de Paris 1899

(Emprunt du Métropolitain)

Le numéro 363.641 gagne 100,000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. : 32.304 et 341.712.

Les 30 numéros qui suivent gagnent chacun 1,000 francs :

13.247	15.567	305.593	56.570	187.304
364.346	326.971	80.213	350.995	4.139
366.889	400.167	305.499	239.236	60.168
171.035	158.157	277.494	171.645	306.065
135.100	386.225	24.027	25.063	373.568
166.726	134.317	230.398	392.907	332.850

Tous les Lundis, Mercredis et Samedis, VENTE RÉCLAME de nouveaux articles aux GALERIES LILLOISES ; les vous voir d'avance dans la « Vitrine d'exposition », 18, rue Nationale, en face des Galeries.

CARNET

de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

FUNÉRAILLES

Roubaix. — Hier matin ont eu lieu à l'église Saint-Martin les funérailles de M. Léon Motte, industriel, président de la « Lobey », ancien président du Tribunal de Commerce.

Parmi les nombreux assistants, on remarquait MM. Henri Carissimo, président du Tribunal de Commerce ; Voldemar Lestienne, ancien président ; Jean Bossut-Pluchon, membre de la Chambre de Commerce ; Lecomte-Scrépel, représentant la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing ; Paul Watine et Rasson-Duchange, amis du défunt.

Derrière le corbillard marchaient les juges et anciens juges du Tribunal de Commerce suivis de la famille. Dans la très nombreuse assistance on remarquait : MM. Chaît-leys, Sayet et Lebloung, adjoints au maire ; Paul Desmarlières, Dépré, Herbaux, Ach. Roussaou, conseillers municipaux ; Lepreux, conseiller général ; H. Franchomme, conseiller d'arrondissement ; Ch. Pollet, président du Tribunal de Commerce de Lille ; Lemaire, président de la Chambre de Commerce d'Armentières ; Paul, ancien président du Tribunal civil de Lille ; Jules Desurmont, Edouard Six et François Masure, anciens présidents du Tribunal de Commerce de Tourcoing.

Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France ; Dossul, consul de France à Tourcoing ; Vandenbulcke, ancien président de la Chambre du Nord de la France ; Boulanger, président de la Société de Géographie ; Jules D'Hellum, président du Syndicat patronal de l'industrie renaissance ; Mouy, capitaine des douanes ; Chamier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels ; Mérion, commissaire central de police ; Pellier, directeur de l'octroi ; Bellon, inspecteur du travail ; Latrelle, directeur du service de la voirie, etc.

Sur la tombe, M. Henri Carissimo a prononcé un discours.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audiences du 26 décembre

Présidence de M. Sée, juge — Assesseurs : MM. Hirsch et Villette, juges. — Ministère public : M. Lacoste, substitut.

Le drame de Marcq-en-Barœul. — Le 23 novembre, Louis Wasche, âgé de 45 ans, journalier à Marcq-en-Barœul, s'est rendu coupable d'une scène qui a failli amener à un assassinat et le mener en Cour d'assises.

Wasche, après avoir battu quatorze enfants, vivait depuis quelque temps séparé de sa femme et empoisonnait difficilement son existence.

Récemment il vint faire irruption au domicile de sa femme et se livra sur elle à des premières violences.

Le Tribunal lui donna un avertissement qui eut du lui être salutaire, en le condamnant à six jours prison pour faits, avec sursis. Il n'en tint aucun compte et le 28 novembre il récidivait, armé d'une barre de fer dont il voulait frapper sa femme après avoir enfoncé la porte, mais il ne put mettre dresse singulière, oubliant que c'était sa femme seule qu'il voulait frapper, il frappa brutalement son fils et ce fut celui-ci qui reçut sur la bouche un coup violent qui le dégoura.

Le Tribunal condamne Wasche à 6 mois de prison.

Outrages à un instituteur. — Le Tribunal a entendu son jugement sur les correctionnelles intentées contre un père de famille qui avait injurié un instituteur-adjoint, M. Trystram, à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. M. Dassonville, prévenu, avait plaidé que l'article 224 du code pénal ne pouvait s'appliquer à l'instituteur. Voici le jugement in extenso :

Attendu que Celleibut Léopold est poursuivi sur termes de l'art. 224 du Code pénal, à la requête du ministère public, devant le tribunal de police correctionnel pour avoir, en octobre 1903, à Lambersart, injurié par parole et par menaces un citoyen chargé d'un ministère de service public, à l'occasion ou dans l'exercice de son fonctionnement ;

Attendu que le prévenu a fait plaider d'abord que l'instituteur adjoint n'est pas un fonctionnaire public de service professionnel, ne saurait être lui-même considéré comme un citoyen chargé d'un ministère de service public ;

Attendu que l'art. 224 vise la prostitution légale du service professionnel comme la prostitution du caractère public, ou caractère, dans le sens large de l'art. 224 du Code pénal, doit être apprécié successivement, indépendamment de la prestation, à toute personne légalement nommée par un pouvoir public, et exerçant, comme l'instituteur communal, un service d'un pouvoir de fonctions d'intérêt public ;

Attendu, par suite, que ce moyen se saurait être accueilli ;

Au fond,

Attendu qu'il résulte de la déposition de Trystram, instituteur-adjoint à l'école communale de Lambersart et de celle de Ladrière, directeur de l'école libre, que le 16 octobre 1903, Adolf Hen. Caillebaut prétendant que son jeune enfant avait *été battu par Trystram, a dit à ce dernier en présence de nombreux témoins : « Je vous tuerai ».*

Attendu que ces dépositions formelles et gênées ne sauraient être infirmées par les seules dénégations du prévenu ;

Attendu d'autre part que si le prévenu, pour *sa défense, a fait entendre* deux jeunes enfants, le quel a déclaré et indique ensuite par un double geste que Trystram lui avait donné sur chaque joue des légère tapes, il est incontestable que le fait, d'ailleurs sans portée sérieuse, ne serait autrement établi que par la déclaration d'un jeune enfant de 8 ans, jouissant d'une faculté de perspicacité ;

Attendu au surplus que les instituteurs Trystram et Ladrière, sur le compte desquels sont fournis les renseignements les plus favorables, spontanément et énergiquement contestent cette déclaration de l'enfant Caillebaut ;

Que l'enquête à laquelle a procédé l'inspecteur primaire de cet arrondissement, vient corroborer cette double protestation ;

Attendu que dans cet état des faits, la prévention est justifiée ;

Le tribunal condamne Caillebaut à 3 jours de prison avec sursis.

L'escroquerie au fonds de commerce. — Le Tribunal a eu à statuer sur cette escroquerie qui a fait un certain bruit dans les trois provinces Paul Fardou, Paul Tadesco et Brouse Eugène, ce dernier déjà condamné à 6 mois de prison, avaient imaginé de se faire escroquer sous forme de petits commerçants et de leur escroquer des sommes plus ou moins importantes.

Ils prétendaient faire partie d'une société qu'ils appelaient « l'Union générale des commerçants », promettaient de leurrer les petits commerçants, moyennant la promesse d'une commande de 500 fr., ils faisaient signer un contrat en deux classes successives dont la première était destinée à dérouter le défaut, savoir : « Que cent francs étaient exigibles de suite et que la compétence en cas de litige était attribuée à la « Chambre de commerce de la Seine », quelques minutes plus tard ils se représentaient pour réclamer les 500 francs.

Voici les noms des victimes entendues à l'audience :

Emile Lambrez, boucher à *Lille, 114, rue Colbert* ;

Marie Dassonville, cabaretière, boulevard Victor-Hugo ;

Thupart, boucher, rue du Vieux-Faubourg ;

François Fouqart, fabricant de cordes, rue d'Anlin ;

Auguste *Gruson, restaurateur*, rue Saint-Nicolas ;

Berryn, cafetier, rue Nationale ;

Clara Dube, épicière, rue de la Clé ;

Henri Fouty, boulanger, place des Tisserands ;

Marie Bélo, débitante de tabacs, rue des Stationnes ;

Lucas, boulanger, rue de Condé.

Brouse a déjà été condamné à six mois de prison pour faits semblables.

Le tribunal a condamné les escrocs : Brousse à un an de prison, Fardou et Tadesco, chacun à six mois.

Le bon pain d'épice. — La chronique est à peine remise de délicieuses histoires dignes de tous les amateurs du pain d'épice par les récentes condamnations de Mme Dolvée, fabricante à Le Bassée, le dernière de ces histoires a pu rien avec sursis, que voici de nouveau cette honnête femme sur le banc des prévenus, toujours sous la même inculpation, mais cette fois elle est flanquée de sa fille qui avait cru devoir marcher sur ses traces et assumer la responsabilité des plus récents délits.

En effet la mère et la fille ont imaginé le système que voici : Elles se rendaient à la foire de Douai et, dès qu'elles, en effet, enregistrée qu'après cette dernière, elle se faisait remettre un certificat que M. Crespel, maire de La Bassée, avait dû leur fournir pour leur défense, certificat portant que le 10 octobre 1903 elles étaient à la date du 30 juillet et qui déclare que ce jour Mme Dolvée a déclaré au maire, mais qui n'a pourtant pas manqué de recevoir de telles déclarations inspirées sous fonds de commerce à Le Bassée, Mme Dolvée a obtenu sans doute, en moyen à se faire acquitter et aussi à échapper aux peines de la récidive ; quant à la demoiselle Dolvée elle a été condamnée à 3 jours de prison (sans sursis), deux insertions, quatre affiches.

Jeux du Nord

COMBATS DE COQS

Aujourd'hui dimanche, se joueront les parties suivantes :

A Roubaix. — Chez M. E. Dambrin, rue de Beaumont, 1 Mise au pare à 2 h. 1/2, *Pendant, pendant Sampiere, rendage d'un 3 de 5 pour 50 fr.* Mise au pare à 4 h. 1/2, avant la partie. Lemyre, 2 à l'Etoile, 3 de la Meuse, 4 Pendant, pendant, 5 redoutable partie Ferinoud du Trichon. Mise au pare à 5 heures 1/2 précises.

Chez M. A. Lemyre, rue de Beaumont, rendage d'un 3 de 5 contre M. Demarle pour 50 fr. Mise au pare à 6 heures.

A Wattrelos. — Chez Mme veuve Ledoux, *Au Bureau*, rendage d'un 3 de 5, contre l'Abonné de Roubaix. Mise au pare à 3 h. 1/2, jusqu'à ce que rigoureusement observée.

— A l'orgueilleux, rendage d'un 3 de 5 pour 50 francs, contre la société Homekous du Congo et Seyaux, d'Estampuis, réunis. Mise au pare à 6 heures.

Wasquehal. — Chez M. Léon Détailleur, à la Place, rendage contre Jules Masplomb, du Breuil, Mise au pare à 4 heures. Du beau le premier pare au jour.

— Chez M. Napoléon Détailleur, estaminet de « Nouveau Noël Sauvage », rendage contre Alph. Huart. Mise au pare à 5 h. 1/2.

COMBATS DE COQS

A Roubaix. — Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu lieu vendredi soir, chez M. Beudin, rue de Mouvaux, contre Cyrille Vanthore et Cie et le Mont-de-Piété. Il s'est rendu 30 paires 3 de 5 mort pour 100 fr., paire de plaisir à 20 fr. Il y avait de très beaux coqs au pare. Baudain a gagné les premières, quatrième, cinquième et sixième paires, et perdu les troisième et cinquième paires.

— Voici les résultats de la partie qui a eu lieu chez M. Delgrange-Pontiry, au Pont-Rouge, rue des Longues, contre « Jeunes Bretons. Il s'est joué sur 2 de 3 pour 50 fr. Delgrange a gagné les premières et deuxième paires et perdu la troisième paire.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a été jouée, jeudi soir, chez M. Dambrin, estaminet de l'Oie, rue Pellart, contre Lemyre Marcel et Lichterveldé réunis. Il s'agissait d'un 3 de 5 pour 100 francs, paire de plaisir à 10 fr. Léon Bernard et Lichterveldé ont gagné la de paire et perdu les première, deuxième, troisième, quatrième et sixième paires.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu lieu vendredi soir, à six heures, chez M. Dardusse, estaminet de l'Etoile, rue de la Vigne. On jouait un 2 de 3 pour 50 francs, paire de plaisir à 10 francs, contre le pare du Petit-Roubaix. Dardusse a gagné les premières paire et perdu les première et troisième paires.

COLOMBOPHILIE

Aujourd'hui auront lieu quelques belles expéditions de pigeons ; en voici le détail :

— Chez M. Ed. Delplace, rue de Tourcoing, 107, à Roubaix, les pigeons suivants : Bibi Desnayer, Hallulin, Décondé et Arthur Lemen. On y verra des pigeons ayant obtenu de bonnes prix.

— Chez M. Alfred Masqueleir, à l'*Escaudin*, Grande-Rue, 131 bis, M. Georges Delaplace expédie les meilleurs sujets de son pigeonnier. M. Delaplace qui, cette année, remporte quelques quatre prix, s'est classé parmi les meilleurs colombophiles de la région.

— Chez M. Edouard Descrouet, *Au Bœuf du Jour*, rue de l'Alma, 173, MM. Wissant, Ledru, Ledru et Broutin, les amateurs renommés, exposeront l'élite de leur pigeonnier.

— Le local des Sociétés partant, chez Emile Debarre, estaminet du Chinois, 60, boulevard de Strasbourg, MM. Henri Lacroix et Auguste Demeyère exposeront chacun les 15 plus beaux sujets de leurs pigeonniers. M. Lacroix expédiera les pigeons provenant des Meunier-Dubrœuil.

Dimanche 3 janvier, au même local, M. Alcide Desnoghel exposera les 30 plus beaux pigeons de son pigeonnier.

CHRONIQUE DES SPORTS

CROSS-COUNTRY

Le cross-country du Foot-Ball-Club Roubaisien, coura vendredi après-midi, a obtenu un vif succès. Le starter a donné le départ à 3 heures au local du F.C.R., estaminet Pilot, rue de Lille, à 45 partants. Le parcours comprenait une longueur de 10 kilomètres. Voici le classement individuel :

1re Catégorie (coureurs au-dessous de 16 ans). — 1er, Robert Dessin, 15 ans, 1re Cat. ; 2e, Donquet Léopold, en 38 m. 45 s. ; 3e, Paul Honorez, en 39 m. ; Mentionné : 4e, Willaert 6e, Dubar ; 7e, Coupelé ; 8e, Petit ; 9e, Minart ; 10e, Langlois ; 11e, Lechard, etc.

2e Catégorie (coureurs au-dessous de 16 ans), — 1er, Frémaux ; 2e, Lemahieu ; 3e, Desharbrieux ; 4e, Hespel ; 5e, Voet ; 6e, Deville ; 7e, Fourmeaux ; 8e, Rouzier ; 9e, Dimonine ; 10e, Debrabant ; 11e, Gustave Leroy ; 12e, Bellin.

Dans le classement par équipes, le Club des Sports s'est aidé le premier place en première catégorie et l'Etoile Pédestre Roubaisienne s'est classée première en seconde catégorie.

PÊCHE

La société « l'Etoile de Roubaix » offrait le jour de le Noël, une pêche au gouget aux enfants. De nombreuses sociétés amies s'y étaient fait représenter, et est rehausse par la l'éclat de cette véritable fête de famille au cours de laquelle la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

TIR

Un grand tir aux pigeons au posé aura lieu aujourd'hui dimanche chez M. A. Vandenberghe, 102, rue du Collège, à Roubaix. La mise est de 3 francs.

FOOT-BALL

Les championnats du Nord

Voici quels seront les matches de championnat qui se dérouleront aujourd'hui :

Première série. — Racing-Club Roubaisien (1), centre Stade Roubaisien (1), terrain du Parc Cordonnier.

Union Sportive de Tourcoing (1), contre Sportsing-Club Tourquemain, terrain du boulevard Gambetta.

Deuxième série. — Institut Industriel du Nord (2), contre Racing-Club Roubaisien (3), terrain de l'I. I. N.

Iris-Olympique Roubaisien (1), contre Olympique Lillois (2), terrain de Beaumont.

Union Sportive Tourquenoise (3), contre Iris-Stade Lillois (3), terrain de l'avenue de Dunkerque à Lille.

A demain les résultats. H. D.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

A. A. des A. E. de l'Ecole de la rue des Arts. — Dimanche 27 courant, à 6 heures, dans cette école Pernot, 4, Grande-Rue, Concert offert aux familles des membres actifs et honoraires.

PROGRAMME :

Première partie

« Marche républicaine, chœur (J. de Prémorey). — Le Moutons chanté (Auguste Ed.). *Orphéon de l'école.* — *Rapsodie hongroise, pour* violon, M. Fernand Lebrun, 1er prix du Conservatoire de Roubaix (Hensel). — Grand air de la Joive, M. Paul Grumeaux (Halévy). — Air russe pour violoncelle, M. Genty, professeur (Rosenberg). — Les Pêcheurs de Perles, M. Gustave Devos (Bizet). — Au Conservatoire, grande scène M. Georges Delcambre (Vasnel).

Deuxième partie

Carnaval de Venise, pour violon, M. Fernand Lebrun (Chevalier). — Berceuse, M. Gustave Devos (Bizet). — Berceuse, M. Genty (Renard). — Air de Suzanne, M. Paul Grumeaux (Paladilhe). — « C'étaient deux amoureux, chanson (Marmier). — Je Ne pour être avoué, grande scène, M. Georges Delcambre (Lhuillier). — La Coupe du roi de Thule, MM. Grumeaux et Devos (Diaz).

Partitole 3241, comédie de G. Courselin.

Le piano sera tenu par Mme Jean De Ryche.

Hippodrome-Théâtre. — A 4 heures, premier concert de l'*Association Symphonique du* Conservatoire. Directeur : M. Kozul.

PROGRAMME

I. Vesoulin, ouverture symphonique, C. Rist. — 2. Concerto, en *fa* pour violoncelle, par M. Paul Mussard, C. St-Saens. — 3. Andante et Scherzo, pour violoncelle, par Maurice Marlot. — 4. Andante et Scherzo, pour violoncelle, par M. Mimart. — 5. Deux pièces, en forme canonique, pour hautbois, Violoncelle et Quatuor, par MM. Mercier et Mimart, Th. Dubois. — 6. A la Fontaine, G. Charpentier. — 6 Mules. — 7. Marche Hongroise de la Damnation de Faust, H. Berlioz.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre Municipal de Tourcoing (Place Lavertier). — Dimanche : Matinée — Bureaux à 2 h. 1/2. Rideau à 3 h. 1/4. — Dimanche 27 décembre :

VÉRONIQUE

Opéra-comique en 3 actes, de MM. A. Van Loo et Georges Duval, musique de André Messager Pièce de deux représentations à Paris.

Le soir. — Le Temple du Plaisir — Le Tour-Rose Bride à Romainville — 3e acte, Une Pièce sur Tuileries. Mise en scène conforme à celle de Paris.

Prix des places : Fauteuils 3 fr. ; parquet 2 fr. ; galerie, 1 fr.

Brasserie des Familles, 18, rue de Tourcoing, et 3, place des Nouvelles, à Tourcoing. — Tous les dimanches, Nouveau Kursaal.

VILLE DE CROIX

Fête gymnique et musicale organisée par la Patrie, dans la grande salle des Fêtes, le Dimanche 27 courant à 7 h. 1/2 du soir :

PROGRAMME :

Première partie

1. *a* Allegro militaire, X... — *b* Marche de Triomphe, de G. Parès, Musique Municipale. — 2. a Entrée des G